

Titre du Projet : CONSTRUCTION D'UN LYCEE TECHNOLOGIQUE A DIFFA- PHASE OPTIONNELLE

Pays : Niger - Région : Diffa

Numéro de projet : Award : 00139665

Output : 00129208

Partenaire d'exécution : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Date de début : 15 mars 2022

Date de fin : 31 Décembre 2023

Date de la Réunion LPAC : 23 novembre 2021

Brève description

Depuis 2012, la Banque Africaine de Développement (BAD) appuie le Gouvernement du Niger à travers le « Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (PADEFPT) », sous la tutelle du Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Le PADEFPT est un projet d'éducation et de modernisation de la formation professionnelle et technique. Il vise l'accroissement de l'accès des populations à l'enseignement et la formation professionnels et techniques de qualité dans les filières industrielles, particulièrement celui des filles, l'amélioration des programmes de formation en cohérence avec la demande du marché de l'emploi et le renforcement des capacités des institutions en charge de la conception des politiques du sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle.

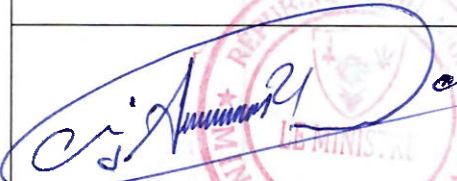
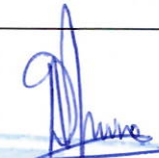
Les activités du projet, programmées sur un cycle de cinq ans à compter de juin 2011, sont en cours d'exécution et devait initialement prendre fin le 30 juin 2017. L'exécution physique et financière du Projet s'est poursuivie, cependant en fin décembre 2016 la composante « construction du lycée technologique de Diffa » tardait à démarrer du fait essentiellement de la situation de sécurité de la ville de Diffa. En effet, depuis 2015 la région de Diffa fait face à des multiples attaques des insurgés de Boko Haram. Cela a induit un retard dans le démarrage des travaux de construction des locaux du Lycée initialement confiés, par le projet, à une entreprise de construction privée et un cabinet d'étude international chargé du suivi et du contrôle des travaux. Pour assurer la mise en œuvre effective de cette composante, le Gouvernement du Niger et la BAD ont finalement confié la réalisation du volet « construction du Lycée Technologique de Diffa » au PNUD, avec comme sous-traitant le Génie Militaire, seule institution nationale ayant des capacités prouvées dans le domaine de la construction et un accès facilité à la zone du fait de son statut militaire. Ainsi, une première phase (**tranche ferme**) des travaux de construction avait été exécutée d'août 2018 à Avril 2020. Il faut cependant noter que pour tenir compte de l'enveloppe financière disponible à l'époque, cette tranche ferme a vu l'édification de 28 ouvrages dont la construction était essentielle pour rendre le lycée fonctionnel.

Suite à des négociations ayant eu lieu entre le Gouvernement du Niger et la BAD, un financement complémentaire a été consenti par cette dernière pour, d'une part, finaliser les travaux de construction (y compris le dispositif de sécurité de l'établissement) et de l'autre, procéder à l'équipement du lycée technologique de Diffa en matériels didactiques et techniques.

La réalisation de cette seconde tranche du projet (tranche optionnelle) a également été confiée au PNUD et le présent en constitue donc le document du projet (Prodoc).

Contribution aux résultats (UNDAF/CPD) : Produit(s) Indicatif : UNDAF/CPD 2019-2022 : Produit 1.1 : Les revenus des femmes et des jeunes revenus des jeunes, dans les zones rurales ciblées, sont accrus grâce à la participation à des chaînes de valeur durables génératrices de revenus et à des emplois décents	Total des ressources requises :	3 760 000 000 fcfa (6 544 890 USD au taux de 574,494 de janvier 2022)	
	Total des ressources allouées :		
		UNDP	 USD
		Gouvernement du Niger	3 760 000 000 Fcfa (6 544 890 USD au taux de 574,494 de janvier 2022)
	A Mobiliser :		

Adopté par (signatures) :

Gouvernement Ministre du Plan	Partenaire Technique Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Partenaire de Réalisation PNUD Représentante Résidente
 Dr. Rabiou ABDOU	 Mamane Moutar KASSOUM	 Diana Louise OFWONA
Date : 19/02/2022	Date : 21/02/22	Date : 11/2/2022

I. DEFI DU DEVELOPPEMENT

Les opportunités de développement économiques limitées au Niger et la faible couverture des infrastructures en matière de formation professionnelle ont accru le chômage des jeunes (filles et garçons). Depuis quelques années, le Niger est devenu un pays dont les revenus sont essentiellement basés sur l'industrie extractive à grande exploitation notamment les ressources minières comme l'uranium, le pétrole, l'or, le charbon, le ciment, etc. Quoique la formation technique et professionnelle soit en expansion du fait des efforts marqués du Gouvernement dans ce domaine, la formation technologique de qualité dans les filières industrielles est un domaine insuffisamment couvert. De ce fait, **le système éducatif actuel du pays reste peu adapté aux exigences en termes de besoins de main d'œuvre** ; les principales causes immédiates étant : 1) l'insuffisance d'infrastructures adéquates de formation dans ce domaine et 2) un faible accès aux formations techniques et technologiques.

Consciente de ce déficit, La Banque Africaine de Développement (BAD) appuie le Gouvernement du Niger depuis 2012 à travers le « Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques (PADEFPT) », sous la tutelle du de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MET/FP). Le projet a quatre (4) axes d'intervention - (i) la formation des formateurs (ii) le développement des curricula et (iii) les équipements, mobiliers et infrastructures et (iv) le renforcement des capacités institutionnelles du MET/FP. Les activités du projet, programmées sur un cycle de cinq (5) ans à compter de 2012, sont en cours d'exécution et devaient initialement prendre fin le 30 juin 2017. Cependant, en fin décembre 2016, la composante « construction du lycée technologique de Diffa » n'avait pas encore pu démarrer du fait essentiellement de la situation d'insécurité de la région de Diffa. Il faut noter que depuis 2015 la région de Diffa fait face à de multiples attaques des insurgés de Boko Haram. Un état d'urgence a été décrété depuis cette date, limitant les mouvements des populations civiles et les activités économiques. La réalisation des travaux de construction, avait été confiée par le projet PADEFPT à une entreprise privée et à un cabinet d'études international chargé du suivi et du contrôle.

Suite à la revue de son portefeuille, la BAD a accordée au Gouvernement du Niger une rallonge jusqu'au 31 juillet 2020 pour permettre la réalisation du volet « construction du Lycée Technologique de Diffa » (zone pétrolière), dont l'importance, notamment pour la préparation des jeunes aux emplois miniers (groupe pétrole), est à noter. Le lycée est prévu pour être doté d'un internat, de salles de cours, d'ateliers de travaux pratiques, d'un réfectoire et des dortoirs. Il est financé par un prêt de la BAD au gouvernement du Niger.

L'enveloppe financière initialement disponible (en 2017) d'étant révélée insuffisante pour couvrir l'ensemble des coûts de construction de l'établissement, l'option a été prise de réaliser **une tranche ferme** du projet qui couvrirait tous les travaux de construction à l'exception des travaux de drainage, d'assainissement/voirie et d'aménagement ; ces derniers devant être pris en charge dans une tranche optionnelle du projet par le biais d'un financement complémentaire pour couvrir aussi les équipements et le mobilier du lycée, ainsi que la sécurisation de l'établissement.

Pour s'assurer d'une mise en œuvre effective, le Gouvernement du Niger et la BAD ont décidé, de commun accord¹, de confier cette construction au PNUD, avec comme sous-traitant le Génie Militaire² pour des raisons évidentes d'accès plus facilité au site de la ville de Diffa, et cela du fait de son statut militaire et de ses capacités prouvées dans le domaine de la construction. Un mémorandum d'entente existe entre la Banque Africaine de Développement et les agences des Nations Unies, permettant de faire appel à elles dans les situations similaires. Cela s'ajoute à l'expérience et à la valeur ajoutée du PNUD dans la réalisation des infrastructures et équipements dans les zones difficiles d'accès comme Diffa et aussi Tahoua et Tillabéry. Le Génie Militaire est également un partenaire du PNUD dans le cadre de différents projets difficiles d'accès du fait de l'insécurité. A titre indicatif, le Génie Militaire était déjà partenaire du PNUD pour la construction des centres de formation professionnelle, de construction d'écoles primaires, d'ouvrages d'utilité communautaire etc, dans le cadre de divers projets.

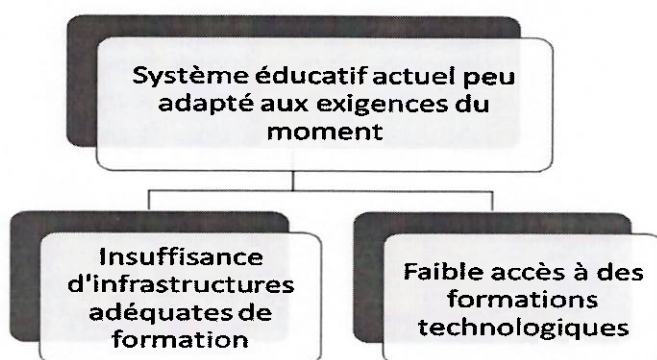
¹ Se référer aux lettres d'échanges entre les Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

² Se référer aux correspondances du Ministère du Plan au PNUD

Il était entendu que les ouvrages qui étaient alors exclus de la tranche ferme seraient pris en charge dans une tranche optionnelle par le biais d'un financement complémentaire qui sera demandé à la BAD par le Gouvernement du Niger et devant couvrir aussi les équipements et le mobilier du lycée. C'est donc cette phase optionnelle complémentaire dont la mise en œuvre est confiée au PNUD qui est l'objet du présent document de projet.

Pour des raisons d'insécurité résiduelle dans la ville de Diffa et compte tenu du partenariat satisfaisant ayant marqué l'exécution de la Tranche ferme, le PNUD confiera les travaux de construction prévus dans la phase optionnelle (y compris la sécurisation du mur de clôture, l'éclairage et le VRD) à la Direction Centrale du Génie militaire, sous le contrôle d'un cabinet de contrôle de qualité. L'acquisition des biens et des services (divers équipements, services) sera quant à elle directement assurée par les services compétents du PNUD conformément à ses règles et procédures en matière de passation de marchés.

Arbre à problèmes



II. STRATEGIE

La mise en œuvre du projet « construction d'un lycée technologique à Diffa » entre en droite ligne avec les activités du PNUD en partenariat avec le Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour le renforcement de la formation professionnelle, technique, technologique et autres formations destinées aux jeunes scolarisés ou non. De manière spécifique, et pour atteindre son objectif de contribuer à l'accroissement de l'accès à l'enseignement et la formation technologique de qualité dans les filières industrielles, le projet préconise d'atteindre les deux résultats que sont : 1) la construction et l'équipement du lycée technologique Diffa sont effectifs et 2) l'accès des jeunes et autres personnes qualifiées aux formations technologiques est facilité. Le premier résultat sera un appui direct du PNUD dans la coordination de la construction et de l'équipement du Lycée Technologique, incluant essentiellement les ouvrages pédagogiques et d'hébergement, l'acquisition et l'installation de divers matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. Le second résultat est lié à un plaidoyer que le PNUD compte poursuivre auprès du Gouvernement du Niger et de la Banque Africaine de Développement (BAD) en faveur de l'accès à la formation technologique de qualité.

La théorie de changement sous-entend que le lycée technologique de Diffa, une fois construit et opérationnel, sera le premier établissement en matière de formation technologique au Niger et offrira des filières prévues telles que : (i) le génie civil ; (ii) le génie électronique et électrotechnique ; (iii) le génie mécanique et (iv) le génie pétrochimie. Du fait des fortes activités en matière d'industrie extractive et du problème de chômage des jeunes du pays³, la présence d'un tel lycée technologique permettra de former une main d'œuvre technique nigérienne de qualité pour soutenir les secteurs industriels en cours, émergents et contribuer ainsi à la croissance économique du pays à travers la réduction du taux de chômage des jeunes tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette solution résoudra aussi le problème en cours de la formation des techniciens et cadres moyens dans les entreprises qui se fait sur le tas et ne s'adapte pas à l'environnement industriel en cours au Niger.

³ Le taux de sous-emploi de la population active du Niger (15 à 64 ans) est de 68,4% dont 81,4% chez les femmes et 52,7% chez hommes (Enquête sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture – ECVMA 2014).

Arbre des solutions

But escompté	Contribuer à l'accroissement de l'accès à l'enseignement et la formation technologique de qualité dans les filières industrielles		
Résultats attendus	La construction du lycée technologique de Diffa est finalisée	Le lycée technologique de Diffa est équipé	
Produits indicatifs	1. Les ouvrages complémentaires et les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont réalisés	2. Les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement sont acquis, installés et fonctionnels	3. Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré
Activités indicatives (Tranche optionnelle)	1.1. Signer une Lettre d'accord avec le Génie Militaire pour les travaux de construction 1.2. Recruter un bureau d'étude pour le du contrôle technique 1.3. Assurer le suivi technique et financier de l'exécution des travaux de construction 1.4. Elaborer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale de Chantier 1.5. Assurer la réception des ouvrages	2.1. Elaborer un plan d'acquisition des équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement 2.2. Acquérir et mettre en place les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement 2.3. Assurer la réception des équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement	3.1 Mettre en place un comité de pilotage et un comité technique ; 3.2. Superviser le bureau d'étude chargé du contrôle technique ; 3.3. Assurer le suivi technique et financier et la supervision de l'exécution du projet ; 3.4. Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

III. LES RÉSULTATS ET LES PARTENARIATS

Résultats attendus

Le but escompté du projet est de *contribuer à l'accroissement de l'accès à l'enseignement et la formation technologique de qualité dans les filières industrielles*

Résultat 1. La construction du lycée technologique de Diffa est finalisée

Produit 1. Les ouvrages complémentaires et les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont réalisés

Activités Indicatives

- 1.1. Signer une Lettre d'accord avec le Génie Militaire pour les travaux de construction
- 1.2. Recruter un bureau d'étude pour le contrôle technique
- 1.3. Assurer le suivi technique et financier de l'exécution des travaux de construction
- 1.4. Elaborer le Plan de Gestion Environnementale et Sociale de Chantier
- 1.5. Assurer la réception des ouvrages

Résultat 2 : Le lycée technologique de Diffa est équipé

Produit 2 : Les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement sont acquis, installés et fonctionnels

Activités Indicatives

- 2.1. Elaborer un plan d'acquisition des équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement
- 2.2. Acquérir et mettre en place les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement
- 2.3. Assurer la réception des équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement

Produit 3. Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré (Produit transversal au deux résultats techniques)

Activités Indicatives

- 3.1 Mettre en place un comité de pilotage et un comité technique ;
- 3.2. Superviser le bureau d'étude chargé du contrôle technique ;
- 3.3. Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités ;
- 3.4. Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

Ressources financières :

L'enveloppe financière disponible est de 3 760 000 000 Fcfa (soit 6 544 890 USD au taux de 574,494) répartie comme suit :

Rubriques	Montant du Prêt Supplémentaire	
	CFA	USD (Taux 574,494)
Ressources disponibles	3 760 000 000	6 544 890
GMS (8%)	278 518 519	484 807
Solde disponible pour travaux, équipements et services	3 481 481 481	6 060 083
Travaux de construction	1 069 942 316	1 862 408
Coût des biens	2 212 539 165	3 851 283
<i>Biens</i>	2 065 339 165	3 595 058
<i>Formation continue des formateurs/trices et encadreurs(es) dans les domaines de spécialités</i>	27 200 000	47 346
<i>Reproduction curricula (édition, impression)</i>	120 000 000	208 879
Services	25 000 000	43 517
<i>Sensibilisation et formation des jeunes à l'esprit d'entreprise et aux techniques de recherche d'emploi (TRE)</i>	10 000 000	17 407
<i>Mise en place d'un système de coaching et de mentorat pour les femmes des filières industrielles</i>	10 000 000	17 407
<i>Communication/Visibilité</i>	5 000 000	8 703
Fonctionnement	174 000 000	302 875
<i>Audit des comptes et des marchés (audit Genie Militaire)</i>	20 000 000	34 813
<i>Audit environnemental et social</i>	6 000 000	10 444
<i>Bureau de suivi de chantier (y compris expert en PGES)</i>	25 000 000	43 517
<i>Suivi/évaluation/supervision (y compris suivi PGES)</i>	70 000 000	121 846
<i>Expertise gestion finance + Coûts Directs</i>	50 000 000	87 033
<i>Imprévus</i>	3 000 000	5 222
Coûts globaux	3 481 481 481	6 060 083

Renforcement des capacités

Sur la base des résultats de la micro-évaluation et comme lors de la phase 1 du projet, des renforcements continus de capacités en gestion financière seront apportés pour appuyer le Génie Militaire dans sa mission.

Les partenariats

Les partenariats seront renforcés et développés avec le Ministère du plan, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, la Banque Africaine de Développement, le Génie Militaire, les Services Techniques de l'Etat et les élus et responsables de la région de Diffa pour la pérennisation de l'établissement.

Risques et hypothèses

Risques	Moyens de mitigation
Recrudescence de l'insécurité à Diffa	Prévoir une marge de sécurité dans le planning des travaux et renégocier les délais avec les partenaires clés concernés
Aggravation de la situation sanitaire avec la COVID-19	Veiller au respect rigoureux des mesures barrières
Retard dans la livraison des équipements et matériels pédagogiques	S'assurer de la qualité des spécifications techniques des équipements et matériels pédagogiques
	Utilisation des Accords de Long terme contractés par le SNU pour la passation des marchés et la livraison dans les délais

L'engagement des intervenants

- *Le Gouvernement :*

Le Gouvernement a confié la responsabilité de la réalisation du projet au Programme des Nations Unies pour le Développement. Il a la responsabilité de s'assurer que les ressources sont mises à la disposition du Programme des Nations Unies pour le Développement par la Banque Africaine de Développement, d'assurer le suivi de la mise en œuvre du projet et d'en rendre compte à la Banque Africaine de Développement.

- *Programme des Nations Unies pour le Développement :*

Le Programme des Nations Unies pour le Développement, en tant que partenaire de réalisation du Projet, a la responsabilité entière de la mise en œuvre du projet et de rendre compte au gouvernement du Niger (Ministère du Plan et Ministère de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle) de l'utilisation des ressources mises à sa disposition pour atteindre les objectifs du projet.

- *Génie militaire :*

Une lettre d'accord (LOA) sera signée avec le génie militaire pour la réalisation des travaux de construction, l'achat des matériaux de construction sur la base d'un planning bien déterminé à l'avance ; ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) de chantier.

- *Bureau d'études chargé du suivi et du contrôle des travaux*

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la phase optionnelle, un bureau d'étude sera recruté par le PNUD pour assurer le suivi technique des travaux.

- *Bureau National d'Etudes Environnementales (BNEE)*

Un accord de partenariat sera signé par le PNUD avec le BNEE pour assurer le suivi environnemental du projet et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations du PGES de chantier par le Génie Militaire.

Connaissance/Visibilité

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et les autres acteurs concernés assureront la visibilité de l'établissement une fois construit et opérationnel afin d'attirer beaucoup de jeunes dans la formation et aussi attirer les entreprises de la place à former leur personnel.

La durabilité

Des réformes sont en cours pour une certaine autonomie de gestion des dispositifs de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP).

Mise en place d'un comité de suivi composé des élus locaux, d'ONG locales, des services décentralisés de l'Etat, et de l'association des jeunes au niveau local. Ce comité pourra servir aussi de comité de gestion du lycée en appui aux dirigeants administratifs de l'établissement.

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle assurera la pérennisation de l'établissement.

IV. GESTION DE PROJET

L'efficience des coûts et l'efficacité

Ce projet sera exécuté conformément à l'expérience acquise lors de sa première phase et des autres projets mis en œuvre par le PNUD dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry avec les défis d'insécurité nationale et transfrontalière, à savoir dans le cadre des projets «Renforcement de la paix et la gouvernance dans le Sahel», « Renforcement de la sécurité humaine et la résilience dans le Sahel », « Jeunes, Paix et Développement dans la Région de Tahoua », « Renforcement des capacités régionales et locales en vue d'améliorer la sécurité au Niger » et « Autonomisation des jeunes pour la paix au Niger (AJPANI) ». En effet, la stratégie de mise en œuvre adoptée dans le cadre de ces projets a permis d'enregistrer des résultats très concluants à la satisfaction des bénéficiaires, des partenaires, des bailleurs de fond et du gouvernement.

La signature d'une lettre d'accord avec le génie militaire pour l'exécution des travaux et l'achat des matériaux de construction permettra de réaliser de grandes économies sur les charges de sécurité du site. Avec une entreprise de construction autre que le génie militaire, le PNUD se trouverait dans l'obligation de faire recours aux services des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) pour sécuriser le site et cela à des coûts importants à imputer sur le projet, au détriment des travaux.

L'utilisation des Accords de Long terme contractés par le Système des Nations Unies (SNU) ainsi que des procédures accélérées d'acquisition (Fast Track) du PNUD permettra de réaliser des économies d'échelle et de réduire la durée des processus d'acquisition.

Gestion de projet

Le projet sera exécuté par le PNUD selon la modalité d'exécution directe (DIM) en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes. A la demande du Gouvernement du Niger, la BAD procèdera aux différentes mises à disposition de fonds directement au PNUD, conformément au plan de décaissement et en fonction de l'état d'avancement du projet. La gestion des fonds du projet s'effectuera conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière du PNUD et au budget figurant dans le présent document de projet.

Le PNUD Niger supervisera la gestion de proximité à travers le cabinet de contrôle technique ainsi que les visites de supervision. Et pour le suivi des travaux au titre de la tranche optionnelle, le PNUD recrutera un bureau de contrôle de chantier.

Une cellule de suivi de la mise en œuvre du projet sera mise en place par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle en son sein.

Une lettre d'accord (LOA) sera signée avec le génie militaire pour la réalisation des travaux et l'achat des matériaux de construction. En effet, le Génie Militaire étant une institution nationale militaire spécialisée en génie civil et ayant un accès facilité à la zone de construction du lycée, avait déjà été désigné par le gouvernement du Niger comme partie responsable pour la réalisation des travaux de construction du lycée lors de l'exécution de la tranche ferme. Ce partenariat PNUD/Génie Militaire sera reconduit pour la mise en œuvre de la tranche optionnelle. Pour ce faire, et conformément aux résultats de la micro-évaluation, les dispositions suivantes seront prises par le PNUD pour appuyer le génie militaire :

- Appui à l'élaboration d'un plan d'acquisition au démarrage des activités,
- Organisation de diverses formations nécessaires à la bonne gestion administrative et financière

- Organisation de diverses activités d'assurance qualité conformément aux procédures du PNUD dans le cadre de l'approche harmonisée de remise d'espèces...

Les acquis du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (PADEFPT) seront capitalisés. Le suivi environnemental du projet sera assuré par le Bureau National d'Etudes Environnementales.

Le PNUD permettra la participation de tous les partenaires concernés par la mise en place du Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi.

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage sera mis en place et présidé par le Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en vue d'examiner l'état d'avancement du projet et le plan de travail, et prendre les décisions permettant d'assurer une budgétisation réaliste sur la durée du projet. Il sera composé des représentants de haut niveau des structures ci-après :

- Ministère du Plan (2),
- Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (2),
- Gouvernorat de Diffa (1),
- Conseil Régional de Diffa (1),
- PNUD (2),
- Banque Africaine de Développement, en qualité d'observateur (1).

Ce comité sera appuyé par un Comité Technique de Suivi, présidé par le PNUD et composé, en plus des représentants des cinq (5) structures représentées dans le comité de pilotage, de la Direction Centrale du Génie Militaire, de la Direction Régionale de l'Urbanisme, de la Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, ainsi que de la Direction du Lycée Technologique de Diffa.

Le comité de pilotage se réunira tous les semestres dont une fois sur le site (à Diffa) et pourra se réunir en session extraordinaire chaque fois que de besoin.

Le comité technique se réunira chaque trimestre à Niamey ou à Diffa.

La composition et le mode de fonctionnement des deux comités pourra être ajustée en cas de besoin.

Suivi et évaluation/supervision

La conception et le schéma de management du projet ont bénéficié des enseignements tirés de la mise en œuvre des autres projets du PNUD ainsi que des expériences acquises par les autres partenaires du projet à savoir le Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le Ministère du Plan.

Le suivi de l'exécution du projet, assurée par le PNUD, sera basé sur un système de suivi-évaluation (SSE) efficace, qui facilitera la prise de décision dans les cas critiques pour la gestion du projet.

Sous la coordination du PNUD, des visites périodes conjointes seront organisées au moins une fois par semestre pour suivre l'évolution des travaux.

Des rapports financiers mensuels et techniques trimestrielles seront fournis au PNUD par le génie militaire et des rapports d'étape par le bureau de contrôle technique.

Des rapports trimestriels d'exécution seront élaborés par le PNUD et transmis au Ministère du Plan et au Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Ces rapports trimestriels d'exécution seront transmis à la BAD par le Ministère du Plan conformément à l'Accord de Prêt.

V. CADRE DE RESULTATS

Résultat prévu comme indiqué dans le Plan-cadre/pays [ou] national/régional les résultats du programme et cadre de Ressources humaines : CPD 2019-2021/22 : Produit 1.1 Les revenus des femmes et des jeunes augmentent dans les zones rurales cibles, du fait de leur participation à des chaînes d'approvisionnement durables génératrices de revenus et d'emplois décents.									
Indicateurs de résultats comme indiqué dans le programme de pays [ou] national/régional Cadre de résultats et d'allocation des ressources, y compris base et objectifs : CPD 2019-2021/22 : Indicateur 1.1.1 : Nombre de personnes bénéficiant de moyens de subsistance (améliorés), par sexe, âge et région.									
Les résultats du Plan stratégique du PNUD : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable.									
- Solution type n° 1 : maintenir les populations hors de la pauvreté. - Solution type n° 3 : renforcer les capacités nationales de prévention et de relèvement pour édifier des sociétés résilientes. - Solution type n° 6 : promouvoir l'égalité hommes-femmes, ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles.									
Titre du projet et Numéro Atlas du projet : Output : 00129208 Award : 00139665									
RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DE DONNÉES	REFERENCE DE BASE		Les cibles (par fréquence de collecte de données)				MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES
			Valeur	Année	An 1	An 2	An 3	Total	
Produit 1 : Les ouvrages complémentaires et les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont réalisés	Niveau de construction des ouvrages complémentaires	Rapports des bureaux d'études	0	2021	75%	100%		100%	Exploitation des rapports des bureaux d'études
	Niveau de réalisation des travaux de voiries et réseaux divers (VRD)	Rapports des bureaux d'études	0%	2021	75%	100%		100%	Rapports de missions de suivi
	Niveau d'acquisition des équipements	Procès-verbaux de réception	0%	2021	50%	100%		100%	Exploitation des Procès-verbaux de réception
Produit 2 : Les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement sont acquis, installés et fonctionnels	Niveau de fonctionnalité des équipements	Rapports de fonctionnement des équipements livrés	0%	2021	100%	100%		100%	Exploitation des Rapports de fonctionnement des équipements livrés
	Comité de Pilotage et Comité Technique mis en place	Mémorandum de mise en place PV Comité de Pilotage PV Comité Technique	0	2021	6	6		12	Exploitation PV Comités et Rapports de mission
	Suivi technique, financier et supervision assurés	Rapports techniques du Génie Militaire et du Bureau de contrôle	0	2021	8	4		12	Exploitation des Rapports de mission et Comptes rendus de rencontre
Produit 3. Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré	Nombre de rapports de suivi du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) assuré	Rapports de mission du BNEE Comptes rendus de rencontre	0	2021		2	1	3	Exploitation des Rapports de mission et Comptes rendus de rencontre

VI. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et le contrôle du chantier seront assurés par un bureau d'études recruté à cet effet par le PNUD. Un comité technique de suivi sera mis en place. Des missions de suivi MET/FP-MP-PNUD- MU – Région Diffa seront effectuées périodiquement.

Plan de Suivi

L'activité de suivi	Objectif	Fréquence	Action prévue	Partenaires	Coût (le cas échéant)
Le suivi des résultats	Les données de progression liées aux indicateurs de produits sont recueillies et analysées afin d'évaluer l'avancement du projet dans la réalisation des résultats convenus.	Trimestriel	Analyse des rapports de la DGM. Missions de suivi sur le terrain		
Suivi et gestion des risques	Les risques spécifiques qui pourraient menacer l'atteinte des résultats escomptés et les mesures de gestion des risques sont identifiés et consignés dans un journal des risques. Cela comprend le suivi des mesures et des plans qui auraient pu être nécessaires.	Trimestriel	Les risques sont déterminés par l'Unité de Gestion du Projet et des mesures sont prises pour gérer les risques. Le journal des risques est régulièrement tenu à jour pour assurer le suivi des risques identifiés et des mesures prises.	MET/FP Ministère du Plan Gouvernorat de Diffa Conseil Régional de Diffa	
Apprendre	Les bonnes pratiques et des enseignements sont régulièrement enregistrés et prises en compte dans la mise en œuvre du Projet.	Au moins une fois par trimestre	Les leçons seront tirées et utilisées pour éclairer les décisions du comité de pilotage	Cabinets contrôle Ministère Urbanisme	
Qualité Assurance annuel du Projet	L'assurance qualité du projet permet d'identifier les forces et faiblesses du Projet et d'alimenter la prise de décisions de gestion visant l'amélioration du Projet	Chaque trimestre	Les forces et les faiblesses seront examinées et utilisées pour la prise de décisions visant à améliorer la performance du Projet		
Examiner et corriger le tir	Examen interne des données et des preuves de toutes les mesures de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Au moins une fois par trimestre	Les données sur les performances, les risques, les enseignements et la qualité seront examinées par le Comité de Pilotage et utilisées pour corriger le tir.	MET/FP Ministère du Plan Gouvernorat de Diffa CR Diffa	
Rapport de projet	Un rapport d'étape sera présenté au Comité de Pilotage et aux principaux intervenants clés, comprenant des données rendant compte de la progression du Projet et montrant les résultats obtenus par rapport aux objectifs, un résumé de l'évaluation de la qualité du Projet, une mise à jour des risques et tout enseignement tiré d'un rapport d'évaluation ou de revue élaboré au cours de la période.	Chaque semestre, et à la fin de chaque phase du projet (rapport final)			
La revue du projet (Comité de Pilotage)	Le Comité de Pilotage et le Comité Technique tiendront régulièrement des sessions afin d'évaluer les performances du Projet et d'examiner le plan de travail de la période suivante. Dans la dernière année, une revue de fin de projet sera organisée pour recueillir les enseignements tirés et restituer les résultats et les leçons apprises aux publics cibles.	Chaque semestre et à la fin du projet	Les préoccupations sur la qualité ou les situations de lenteur dans les progrès devraient être examinées par le Comité de Pilotage et les mesures de gestion décidées en vue de corriger les problèmes identifiés.	MET/FP Ministère du Plan Conseil Régional de Diffa Gouvernorat de Diffa	

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	Calendrier		PARTIE RESPONSABLE	Source de financement	Description du Budget	BUDGET PRÉVU	
		A1	A2				Montant en FCFA	Montant en \$ EU
Produit 1. Les ouvrages complémentaires et les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont réalisés	1.1. Signer une Lettre d'accord avec le Génie Militaire pour les travaux de construction	X				72100	1 069 942 316	1 862 408
	1.2. Recruter un bureau d'étude pour le contrôle technique	X			Gouvernement du Niger	72100	25 000 000	43 517
	1.3. Assurer le suivi technique et financier de l'exécution des travaux de construction	X	X					
	1.4. Elaborer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale de Chantier	X						
	1.5. Assurer la réception des ouvrages		X					
Produit 2. Les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement sont acquis, installés et fonctionnels	Sous-total pour le produit 1						1 094 942 316	1 905 925
	2.1. Elaborer un plan d'acquisition des équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement	X				72200	2 065 339 165	3 595 058
	2.2. Acquérir et mettre en place les équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement	X	X	PNUD	Gouvernement du Niger	74200	120 000 000	208 879
	2.3. Assurer la réception des équipements techniques, pédagogiques et d'hébergement	X	X			75700	47 200 000	82 159
	Sous-total pour le produit 2						2 232 539 165	3 886 097
Produit 3. Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré	3.1. Mettre en place un comité de pilotage et un comité technique	X			Gouvernement du Niger	61300	45 000 000	78 330
	3.2. Superviser le bureau d'étude chargé du contrôle technique	X	X			71400	5 000 000	8 703
	3.3. Assurer le suivi technique et financier et la supervision de l'exécution du projet	X	X			71600	65 000 000	113 142
	3.4. Assurer le suivi du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).			PNUD		73400	5 000 000	8 703
			X	X		74100	26 000 000	45 257
						74200	5 000 000	8 703
						74500	3 000 000	5 222
	Sous-total pour le produit 3						154 000 000	268 061
	GMS	X	X	PNUD	PNUD	75100	278 518 519	484 807
GRAND TOTAL							3 760 000 000	6 544 890

MR

Modalités de gestion et de gouvernance

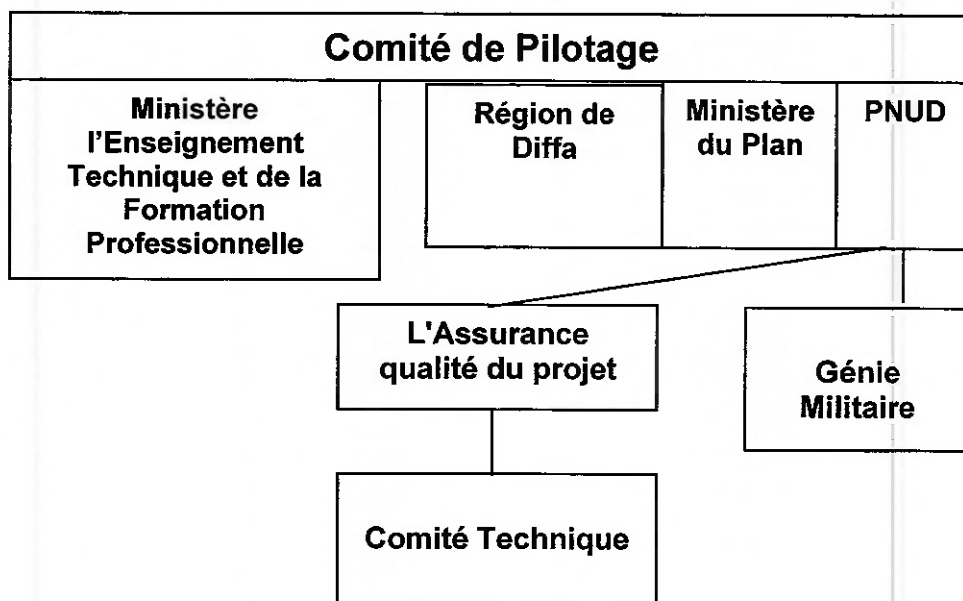
Un comité de pilotage sera mis en place pour assurer la supervision générale du projet et l'atteinte des objectifs tout en veillant au rapport coût/efficacité du projet. Il sera chargé de prendre toute décision stratégique ou relative à la gestion du projet à tout moment où son assistance sera nécessaire, en particulier lors de validation des plans de travail et rapports annuels et semestriels. Il arbitrera tout conflit qui pourrait survenir dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Il jouera également un rôle essentiel dans l'assurance qualité du projet.

Le partenaire de réalisation dans le cadre de ce projet est le PNUD. Le Génie Militaire, partie responsable, recevra des fonds du PNUD sur la base d'une lettre d'accord signée avec le PNUD décrivant dans le détail les services à fournir et les ressources qui seront mises à disposition pour ce faire.

Le PNUD reste responsable de l'utilisation des ressources et de l'obtention des résultats prévus dans le document de projet.

Le suivi de l'exécution du projet sera basé sur un système de suivi-évaluation (SSE) efficace, qui facilitera la prise de décision dans les cas critiques pour la gestion du projet. Un audit HACT sera organisé chaque année.

Structure de l'Organisation du projet-Tranche Optionnelle



VII. CONTEXTE LEGAL ET GESTION DES RISQUES

Contexte légal

Le présent document constitue un Document de Projet tel que spécifié à l'article 1 de l'accord d'assistance de base conclu entre le Gouvernement du Niger et le Projet des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties intéressées le 2 mai 1977.

Ce projet sera mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) «partenaire d'exécution» conformément à son règlement financier, ses règles, ses pratiques et ses procédures.

Gestion des risques

Le PNUD en tant que partenaire d'exécution doit se conformer aux politiques, aux procédures et aux pratiques du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS).

Le PNUD accepte d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du projet ne sert à fournir un soutien aux personnes ou aux entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de tout montant fourni par le PNUD ne figure pas sur la liste maintenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus en vertu du présent document de projet.

Conformément aux politiques et aux procédures du programme et des opérations du PNUD, la viabilité sociale et environnementale sera améliorée grâce à l'application des normes sociales et environnementales du PNUD (<http://www.undp.org/ses>) et du mécanisme de responsabilité connexe (<http://www.undp.org/secu-srm>).

Le partenaire d'exécution doit : (a) mener des activités liées aux projets d'une manière compatible avec les normes sociales et environnementales du PNUD; (b) mettre en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation préparé pour le projet pour se conformer à ces normes; et (c) s'engager de manière constructive et en temps opportun pour traiter les préoccupations et les plaintes soulevées dans le cadre du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et les autres parties prenantes du projet soient informées et aient accès au mécanisme de responsabilisation.

Tous les signataires du document de projet coopéreront de bonne foi à tout exercice visant à évaluer tout engagement du projet ou le respect des normes sociales et environnementales du PNUD. Cela comprend l'accès aux sites du projet, au personnel pertinent, à l'information et à la documentation.

VIII. ANNEXES

1. Accord de prêt supplémentaire
2. Rapport d'assurance qualité du projet
3. Modèle d'évaluation Sociale et Environnementale
4. Analyse des risques (Journal des risques)
5. Evaluation des capacités : (DIM pour le PNUD et Micro Evaluation pour le Génie Militaire)
6. Termes de référence des Comités de pilotage et technique
7. Termes de référence du Spécialiste en finances